

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
PORTANT APPROBATION DES VICE-PRESIDENTS ET CHARGES DE MISSION DE L'UCA**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 06 MARS 2020,**

Vu le code de l'Éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la proposition de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

**d'approuver la liste des membres statutaires de l'équipe présidentielle, des vice-présidents fonctionnels, des vice-présidents délégués et des chargés de mission, au 1<sup>er</sup> mars 2020, comme suit :**

➤ **Membres statutaires**

Vice-Présidente du Conseil administration, en charge du Pilotage, des Moyens, du Climat social et de la Déontologie : Anne FOGLI

Président du Conseil académique restreint, vice-président en charge de l'animation et de la coordination des collégiums : Vianney DEQUIEDT

Vice-Présidente de la CFVU du Conseil académique, en charge des formations : Françoise PEYRARD

Vice-Président de la CR du Conseil académique, en charge de la recherche : Pierre HENRARD

Vice-Présidente étudiant du Conseil académique : Marie BINEAU

➤ **Vice-Présidente fonctionnelle**

Vice-Présidente Relations internationales : Anne GARRAIT-BOURRIER

➤ **Vice-Présidents délégués**

Vice-Présidente Responsabilité sociétale et environnementale et Conditions de travail : Frédérique BONNEMOY

Vice-Président Vie Universitaire, chargé de mission Europe : Oscar AWITOR

Vice-Présidente Culture et Diffusion de la Culture scientifique : Bettina ABOAB

Vice-Présidente Politique territoriale : Bénédicte MAILHOT-JENSEN

Vice-Président Patrimoine immobilier : Joël DREVET

Vice-Président Communication : Stéphane CALIPEL

Vice-Président Processus qualité des formations : Frédéric LIBERT

Vice-Présidente Transformation pédagogique, Pédagogie numérique et Politique Documentaire : Françoise CAIRA

Vice-Président Valorisation : Pierre-Charles ROMOND

Vice-Président Programme d'investissements d'avenir : Pierre SCHIANO

➤ **Chargés de mission**

Indicateurs et système d'information Recherche : Valérie LEGUE

Développement de la Formation continue : Pierre-Michel LLORCA

Formations paramédicales, sanitaires et sociales : Vincent SAPIN

Membres en exercice : 37

Votes : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions: 0

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2020-03-06-09

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*